

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20220706-D_06_07_22_21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2022

Affichage : 08/07/2022

Délibération n°06-07-2022-021

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 6 juillet 2022*

Date de convocation	30 juin 2022
Date d'affichage	30 juin 2022

Membres en exercice	55
Membres présents	37
Votants	48 (dont 11 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 6 juillet à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes au Luart, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 36 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Jeannine VENDÔME.

Etait représenté : 1 - M. Jean DUMUR représenté par M. Joël MONCHATRE.

Pouvoirs : 11 - M. Thierry BODIN ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Alain CRUCHET, M. Nicolas CHABLE ayant donné pouvoir à Mme Françoise PELLODI, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Yves GOULLIER ayant donné pouvoir à Mme Nadège PIOGER, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, Mme Sylvie SEQUEIRA ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU.

Etaient excusés : 7 - M. Emmanuel BOIS, M. Régis BREBION, M. Guy CHEVAUCHER, M. Joël CIRON, M. José PLANS, M. Xavier TERRIER, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Secrétaire de séance : M. Alain CRUCHET.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GÉNÉRAL 2022

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget général 2022 voté le 13 avril 2022,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°1 du budget général 2022 :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2022		Montant DM	Budget total 2022
D011	62875	Remboursement de frais aux communes membres du groupement	69 000 €	-	25 000 €	44 000 €
D012	6217	Personnel affecté par la commune membre du groupement	25 000 €	+	25 000 €	50 000 €
D042	6811 OS	Dotations aux amortissements des immob	1 117 726 €	+	54 912 €	1 172 638 €
D023	023 OS	Virement à la section d'investissement	1 952 460 €	-	551 792 €	1 400 668 €
D65	65888	Charges diverses de la gestion courante - Autres	10 000 €	+	19 000 €	29 000 €
D 68	6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	24 500 €	-	21 000 €	3 500 €
D67	678	Autres charges exceptionnelles	2 366 567 €	+	480 000 €	2 846 567 €
TOTAL DEPENSES						-18 880 €

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2022		Montant DM	Budget total 2022
R042	777 OS	Quote-part subv transférées au résultat	40 939 €	+	3 120 €	44 059 €
R 78	7817	Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	26 525 €	-	22 000 €	4 525 €
TOTAL RECETTES						-18 880 €

INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2022		Montant DM	Budget total 2022
D040	13931 OS	Etats et établissements nationaux	5 200 €	+	3 120 €	8 320 €
D041	2313 OI	Constructions	0 €	+	1 130 000 €	1 130 000 €
D041	204412 OI	Subv d'équipement Organismes publics Bât. et installations	0 €	+	22 710 €	22 710 €
TOTAL DEPENSES						1 155 830 €

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2022		Montant DM	Budget total 2022
R040	28031 OS	Frais d'études	4 541 €	-	617 €	3 924 €
R040	28132 OS	Immeubles de rapport	393 080 €	+	57 080 €	450 160 €
R040	281534 OS	Réseaux d'électrification	1 202 €	-	1 156 €	46 €
R040	28188 OS	Autres immobilisations corporelles	11 003 €	-	395 €	10 608 €
R021	021 OS	Virement de la section de fonctionnement	1 952 460 €	-	551 792 €	1 400 668 €
R041	2031 OI	Frais d'études	8 160 €	+	1 130 000 €	1 138 160 €
R041	2111 OI	Terrains	0 €	+	8 598 €	8 598 €
R041	2113 OI	Terrains aménagés autres que voirie	0 €	+	495 €	495 €
R041	21531 OI	Réseaux d'adduction d'eau	0 €	+	3 423 €	3 423 €
R041	21534 OI	Réseaux d'électrification	0 €	+	10 194 €	10 194 €
R13	1321	Subv Equip. Non transférable - Etat et établissements nationaux				
		OP 4118 - Centre aquatique	1 455 000 €	+	500 000 €	1 955 000 €
TOTAL RECETTES						1 155 830 €

Au regard de cette décision modificative n°1, le budget général 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2022	DM n°1	BP 2022 ACTUALISE
Section de fonctionnement	15 796 218 €	-18 880 €	15 777 338 €
Section d'investissement	10 058 930 €	1 155 830 €	11 214 760 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 6 juillet 2022

Pour extrait conforme

Le 7 juillet 2022

Le Président

M. Didier REVEAU

